



Prime de fin de droit CDD en 2020 prolongé en 2021

Par Sophajan

Bonjour,

Cette question est d'ordre du droit de la fonction publique je pense.

Ayant signé un cdd en tant que contractuelle dans la FPE en novembre 2020, mon contrat de 6 mois s'achève le 16 mai. J'ai été mis d'office en CP en attendant un renouvellement ou non.

La DRH vient de m'annoncer par courriel que mon contrat serait renouvelé par avenant jusqu'au 30 juin 2021.

Ma question est la suivante:

Depuis le 1/01/2021, les CDD de la fonction publique - décret du 25 10 2020 JO- peuvent bénéficier de la prime de "précarité" comme dans le secteur public, mais sous conditions.

Un avenant renouvelant mon contrat pour un mois et demi me permettra t il d'y prétendre?

Vous remerciant par avance de vos retours,

Salutations